



DOSSIER DE PRESSE

Inauguration officielle de la nouvelle place de l'Hôtel de Ville

Esch-sur-Alzette, le 11 juillet 2008

La nouvelle place de l'Hôtel de Ville

Le réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville s'inscrit dans une ambitieuse opération de réaménagement et d'embellissement des rues, des places et des bâtiments du centre-ville d'Esch-sur-Alzette.

L'histoire de la place remonte jusqu'au 19^{ème} siècle. En effet, une première place publique était aménagée devant l'ancien Hôtel de Ville qui fût inauguré en 1863. L'Hôtel de Ville tel que nous le connaissons aujourd'hui a été inauguré en 1937, mais la place garda son aspect original jusqu'au début des années 50'. Le caractère public de la place a alors disparu pour laisser place à un parking de surface. L'aspect de la place ne changea point jusqu'en 2005, année où elle fût définitivement fermée pour laisser place au chantier.

Le programme de réaménagement, en faveur du cadre et de la qualité de vie, va progressivement modifier le paysage urbain et rendre la ville plus agréable à vivre pour ses habitants comme pour ses visiteurs. Les deux premières étapes de cette transformation concernent le réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville et du Boulevard Berwart.

Parallèlement au Projet « Revalorisation Centre Ville », d'autres réalisations accompagnent la transformation de notre ville, notamment la future construction du bâtiment de la Justice de Paix sur la place Norbert Metz, la rénovation du Théâtre municipal et de l'école du Brill, la construction de la nouvelle gare routière, la construction d'un deuxième parking souterrain sous la place de la Résistance et le réaménagement de cette dernière. De plus, le centre-ville sera directement connecté au parc « Gaalgebierg » via la nouvelle passerelle. Le Projet « Revalorisation Centre Ville » bénéficie du cofinancement de la part de l'Union Européenne par le biais du programme FEDER Objectif II.

Dégagée de trois cotés, la délimitation vers la rue de l'Alzette est marquée par une fontaine qui est flanquée des deux cotés par les escaliers d'accès au parking souterrain, éléments qui s'intègrent parfaitement dans la conception d'ensemble. Selon le Bourgmestre, Lydia Mutsch « *la nouvelle place de l'Hôtel de Ville est*

devenue une carte de visite pour la Ville d'Esch-sur-Alzette et se place parfaitement dans la vision future de la ville comme ville universitaire. Espace public ouvert à tout le monde, la place de l'Hôtel de Ville est déjà devenue un lieu de rencontre et d'échanges ».

La voie pour les bus et les rampes d'entrée et de sortie ont été intégrées dans l'aménagement. Des bancs et des jeux pour enfants agrémentent la place et soulignent le caractère d'espace de rencontre et d'échanges. Au centre, quatre plaques en fonte soulignent le passé et le présent sidérurgique de la Ville d'Esch sur Alzette. Une des plaques fait référence au cofinancement du projet par FEDER II.

Le début du projet - le concours restreint d'idées

Dans le cadre de la Revalorisation du Centre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, la ville avait décidé d'organiser un concours restreint d'idées pour le réaménagement de plusieurs places au centre ville.

L'objectif du concours était une conception tournée vers l'avenir, visant la réévaluation durable des places publiques du Centre Ville. L'élément majeur consistait dans le réaménagement de la Place de l'Hôtel de Ville ainsi que le renouvellement de plusieurs places urbaines y compris la petite place Grand-Rue et la place des Remparts. Cette planification, avec l'élaboration d'un « code urbain » devait servir de base pour le réaménagement du centre ville. Le concours s'est déroulé en deux phases, tout d'abord un appel de candidatures, ensuite le concours proprement dit.

- Le 26.10.2003 a eu lieu la publication de l'avis du concours au Journal Officiel des Communautés Urbaines invitant les bureaux d'architecture et d'urbanisme à déposer leur candidature pour ce projet.
- En date du 04.12.2003, date limite de dépôt des candidatures, 61 dossiers ont été réceptionnés par la Ville d'Esch-sur-Alzette.

- Le 10.12.2003 le jury du concours s'est réuni pour retenir 5 candidats pour la 2^{ème} phase du concours.

Chaque candidat devait former un groupe composé d'un architecte urbaniste, d'un architecte paysagiste et d'un bureau d'étude expert en éclairage.

La sélection des candidats s'est basée sur la compétence, les capacités et la fiabilité des groupes ainsi que sur le niveau de qualité urbanistique et architectural de projets similaires réalisés.

Suite à cette réunion, les membres du jury : Mme Lydia Mutsch, Bourgmestre ; M. Henri Hinterscheid, Echevin, M. Henri Bava, M. Marc Schoellen, M. Jürgen Minkus, Mme Cornelia Müller et M. Roger Schreiber ont retenu 5 groupes :

- Wilmotte & Associés SA, Paris
 - Weidinger Landschaftsarchitekten, Berlin
 - Wich Architekten, München
 - M3 Architekten, Luxembourg
 - Latz+ Partner GbR. Kranzberg / Luxembourg
- Le 18.12.2003, les candidats retenus ont été invités à la visite des lieux obligatoire en présence des membres du jury.
 - Le 21.12.2003, le programme du concours et ses annexes sont envoyés aux 5 candidats avec une date de remise des projets pour le 03.03.2004.
 - Les 09 et 10.03.2004, les membres du jury se sont réunis pour choisir le lauréat du concours.
 - Le 12.03.2004 a eu lieu en présence des membres du jury, la présentation des projets présentés et du projet lauréat à la presse.
 - Le 30.03.2004 a eu lieu l'exposition au public des projets et du projet lauréat.

Le projet lauréat

Le projet retenu par les membres du jury a été établi par une association momentanée constituée du bureau Latz + Partner GbR de Kranzberg, du bureau Christian Bauer + Associés Architectes de Luxembourg et du bureau Pfarré Lighting Design de München.

Chaque bureau avait une tâche bien précise dans l'élaboration de ce projet. Latz + Partner, le réaménagement de la place et de ses rues adjacentes et des équipements urbains, Christian Bauer et Associés, la réalisation des sorties piétonnières et le parachèvement des rampes d'entrée et de sortie, et Pfarré Lighting Design, le concept éclairage de la place et de l'hôtel de ville.

1. Les études

Les études ont démarré en avril 2004 par des réunions de travail entre la ville et le candidat lauréat Latz-Bauer-Pfarré. Ces derniers ont présenté un avant-projet sommaire de la Place de l'Hôtel de Ville en août 2004.

Cet avant-projet consistait dans l'aménagement de la place, intégrant la rue des Artisans et la Grand-rue ainsi que la rue du Luxembourg, et incluant la réalisation de deux sorties piétonnières, le parachèvement de la rampe de sortie, rue du Luxembourg, un concept d'éclairage de la place et des ses abords ainsi qu'une mise en valeur de l'Hôtel de Ville

Dans un deuxième temps, en novembre 2004, les bureaux d'étude ont établi l'avant-projet définitif du réaménagement de la place. Sur cette base, la mise en adjudication a eu lieu pour la réalisation des travaux. Ce sont les entreprises Lux TP, entreprise de construction, et ERS, qui ont été retenues.

2. Le chantier

Le début du chantier en avril 2005 était lié à la réalisation du parking souterrain et en particulier de la dalle de couverture qui a été achevée en novembre 2005. Les travaux de réaménagement de la place de l'Hôtel de Ville consistaient dans la réalisation d'infrastructures souterraines et de la pose d'un pavage en granit.

Parallèlement à ces travaux et en relation avec la construction du parking souterrain s'est déroulée la réalisation des deux sorties piétonnières et de ses rampes d'entrée et de sortie.

Les travaux de réaménagement de la place même ont été entamés en février 2006 et ont été terminés en mai 2007, date à laquelle la place a déjà pu accueillir la kermesse de Pentecôte.

Les travaux ont définitivement été achevés en mai 2008 par la pose de l'éclairage public, des lampadaires, des appliques et des mats.

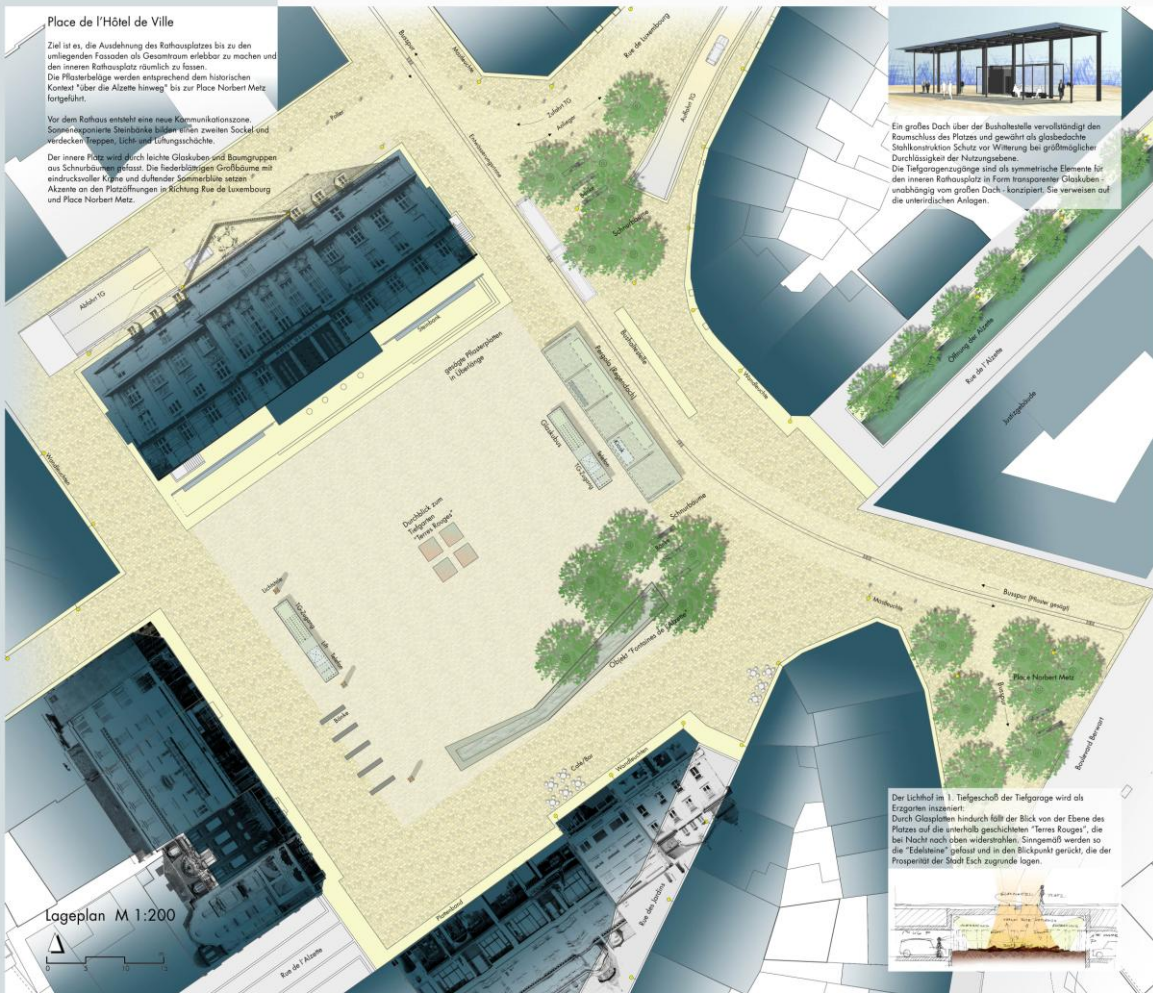
Le pilotage du projet et des travaux a été assuré par le bureau WW+ architecture & management d'Esch-sur-Alzette. Quant à la coordination générale, elle était directement assurée par pas moins de 9 services communaux différents (Génie civil, voirie, canalisation, circulation, services industriels, électricité, service des eaux, division de l'architecte et espaces verts).

Le coût global des travaux s'est élevé à 4,5 Mio €.

Le projet lauréat : Latz und Partner



Blick über die Place Hotel de Ville





Latz und Partner Landschaftsarchitekten Place Hotel de Ville, Esch sur Alzette, Rue de l'Alzette, Entwurf Oktober 2004



Latz und Partner Landschaftsarchitekten Place Hotel de Ville, Esch sur Alzette, Rue de Luxemborg, Entwurf Oktober 2004



Latz und Partner Landschaftsarchitekten Place Hotel de Ville, Esch sur Alzette, Gesamtansicht, Entwurf Oktober 2004

Le chantier



Vues actuelles de la place de l'Hôtel de Ville











